**Coordinateur de l’Inventaire national : Responsabilités et qualifications**

Le présent document décrit les responsabilités de poste du **Coordinateur de l’Inventaire national des GES** **(CIN)**, ainsi que les qualifications que le CIN possède idéalement afin de gérer et coordonner efficacement le développement d’un Inventaire national des GES. Ce document fait partie de la Trousse à outils de l’Inventaire national des GES de l’EPA, une ressource complémentaire du [*Manuel de développement d’un modèle de système d’inventaire national des GES*](http://www.epa.gov/climatechange/EPAactivities/internationalpartnerships/capacity-building.html). Cette trousse à outils peut être utilisée par les membres clés d’une équipe d’inventaire nationale, afin d’aider à concevoir et développer un système d’inventaire durable. Ce document éclaire les responsabilités probables du CIN, en fonction des arrangements institutionnels existants et des circonstances nationales.

## Préparation du CIN

Le CIN, sous la direction de [X], sera chargé de gérer tous les aspects du développement de l’Inventaire national des GES, et de fournir une assistance technique à tous les membres de l’équipe de l’Inventaire national des GES, en s’assurant qu’un financement est en place, en informant la direction senior, et en établissant le planning général de l’Inventaire national. Le coordinateur doit avoir une compréhension parfaite des exigences de déclaration de la CCNUCC, des directives du GIEC, et une compréhension générale de tous les secteurs des GES.

* Analyser les matériels de formation du Groupe d’experts consultatif (GEC) de la CCNUCC sur la rédaction des communications nationales (CN) par les Parties hors Annexe I [[Matériels du GEC](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/training_material/methodological_documents/items/349.php)]
* Passer en revue les manuels/directives de la CCNUCC et les Rapports biennaux de mise à jour (RBM) des Parties hors Annexe I. [[Directives de la CCNUCC](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/guidelines_and_user_manual/items/2607.php)]
* Révision des matériels de formation des RBM sur les arrangements institutionnels. [Matériels des RBM[]](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/training_material/methodological_documents/items/7915.php)
* Analyser les Directives du GIEC afin de comprendre les méthodes par défaut, les sources de données, l’assurance qualité/le contrôle qualité de base, l’évaluation de l’incertitude et les procédures de déclaration. [[Directives du GIEC](http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/index.html)]
* Passer en revue le chapitre sur l’inventaire des CN antérieures et autres documents concernant le précédent Inventaire national des GES.
* Comprendre les catégories sources ou bassins des gaz à effet de serre qui ont été identifiées comme catégories clés dans l’inventaire précédent.
* Examiner le [Processus de Gestion de l’inventaire national des gaz à effet de serre](http://ncsp.undp.org/document/managing-national-greenhouse-gas-inventory-process) du PNUD.
* Examiner le *Manuel de développement d’un modèle de système national d’inventaire des GES* de l’EPA et les matériels de la trousse à outils supplémentaires disponibles sur le portail Créer une capacité d’inventaire des GES [[Modèle de manuel et Création de capacité de l’EPA](http://www.epa.gov/climatechange/EPAactivities/internationalpartnerships/capacity-building.html), [Portail Création de capacité](https://regions.ghgcapacitybuilding.com/)].
* Passer en revue les progiciels existants pour le développement des estimations d’inventaire ([logiciel du GIEC](http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/software/), [logiciel de la CCNUCC](https://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_national_communications/non-annex_i_inventory_software/items/7627.php), [logiciel de l’ALU](http://www.nrel.colostate.edu/projects/ALUsoftware/), logiciel spécifique au pays).
* Comprendre les options de financement du FEM (Fonds pour l’environnement mondial) disponibles pour la préparation des CN et des RBM [[Directives de financement du FEM et Formulaire de demande](http://www.thegef.org/gef/guideline/biennial_update_reports_parties_UNFCCC)]

## Responsabilités et activités du CIN

La liste suivante met en lumière les principales responsabilités et activités du CIN :

* Gérer et soutenir le personnel de l’Inventaire national des GES, planifier, et établir le budget afin de développer l’inventaire dans les délais et de manière efficace.
	+ Élaborer un plan de travail détaillé pour la réalisation de l’Inventaire national des GES, comprenant les livrables intermédiaires et les résultats spécifiques, en étroite consultation avec les responsables des secteurs, et les fournisseurs de données concernés, sur une base [X] (par exemple, mensuelle, biennale, annuelle, etc.).
	+ Établir des processus et un planning internes pour s’assurer que l’équipe de l’inventaire national produit des estimations d’émission précises.
	+ Développer des documents d’Énoncé des travaux et des contrats avec les consultants pour soutenir les tâches croisées d’inventaire et la compilation des rapports.
	+ Surveiller les responsables de secteur/consultants gérant la compilation des rapports à la fois au niveau du secteur et de la compilation de tous les secteurs, afin de s’assurer de l’intégration de l’inventaire dans la CN et le RBM transmis à la CCNUCC.
* Identifier, affecter et surveiller les responsables des secteurs de l’inventaire national.
	+ Aider les responsables des secteurs à préparer et à mettre en place des plans de travail par secteur, y compris des livrables/résultats intermédiaires, et identifier, collecter et organiser les données à intégrer dans l’inventaire.
	+ Aider les experts des secteurs à utiliser les données d’activité et à appliquer les directives appropriées de Bonnes pratiques du GIEC pour améliorer les méthodologies existantes et les facteurs d’émission.
* Affecter des rôles et responsabilités croisés, y compris pour l’Assurance qualité/Contrôle qualité (AQ/CQ), l’archivage, l’analyse des catégories clés (ACC), l’analyse de l’incertitude, et la compilation de la section inventaire des CN et/ou RBM.
	+ Pour toutes les activités liées aux projets (c.-à-d. AQ/CQ, analyse d’incertitude, archivage, etc.), assurer la coordination avec les responsables croisés afin de transmettre les responsabilités aux responsables de secteur, consultants, agences nationales et institutions, organisations internationales pertinentes, telles que les bureaux nationaux du PNUD, de la CCNUCC, du GIEC et du FEM.
	+ Gérer les processus d’AQ et les périodes de révision de l’inventaire (le cas échéant) avec le soutien du coordinateur AQ/CQ.
* Conserver et mettre en œuvre un plan d’amélioration de l’inventaire national des GES. Dynamiser et mettre en place des liens avec les projets nationaux rattachés, et autres programmes régionaux et internationaux, selon les cas.

## Qualifications du CIN

Le CIN doit avoir une solide formation scientifique, technique et politique. Il est essentiel que le candidat possède la capacité de travailler de manière indépendante et avec un large éventail de membres des gouvernements, agences, organisations non gouvernementales, et institutions de recherche. Une parfaite compréhension des directives de déclaration de la CCNUCC concernant l’Inventaire national des GES et des Directives du GIEC sur les Inventaires nationaux des Gaz à effet de serre est une condition préalable requise. La liste suivante donne des exemples des qualifications et connaissances requises pour un CIN. Ces qualifications peuvent être révisées ou modifiées, en fonction de votre situation nationale.

* Expérience pertinente dans le domaine du changement climatique, avec un accent sur les inventaires des GES ;
* Un diplôme de science sur un sujet lié aux études/gestion sur l’environnement, ingénierie chimique ou similaire (un diplôme avancé tel qu’un Master ou un Doctorat dans les secteurs/catégories spécifiques des GES est un atout) ;
* Connaissance démontrée et application des méthodologies pour la préparation des inventaires des GES et connaissance des rapports d’inventaire du GIEC (Directives révisées en 1996 du GIEC, rapports sur les Directives de Bonnes pratiques et Directives du GIEC 2006) ;
* Expérience dans l’application des directives de déclaration d’inventaire des GES de la CCNUCC ;
* Connaissance du contenu des Communications nationales et des processus de la CCNUCC ;
* Expérience dans la gestion budgétaire et la répartition et l’équilibrage du travail entre les employés, conformément au flux de travaux établi et aux niveaux de compétence des employés, et à leur spécialisation professionnelle, afin d’assurer la réalisation, en temps voulu, du travail de la mission de l’unité ;
* Expérience du travail avec une équipe de personnes diverses bénéficiant de formations techniques et de spécialisations différentes ; et
* Évaluation et résolution des problèmes complexes liés à la quantification des émissions nationales de GES à l’aide des directives de la CCNUCC et du GIEC.